



Caisse locale de HERIC N° 44073 DEPT 44

Groupama Loire Bretagne - CRAMA Bretagne-Pays de la Loire

Siège social : 23, Boulevard Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes

Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'ACPR 61 rue Taitbout 75436 Paris cedex 09

0 223 223 223 (coût d'un appel local ou gratuit selon votre abonnement) - www.groupama.fr

Page : 1 / 2

Pour tous renseignements, contactez :

AGENCE HERIC
1 R DE LA FORET

44810 HERIC
TEL : 02.40.57.62.73

MADAME JOSETTE BIORET

LD LA TOURNERIE

N° client/Identifiant internet: **05960216**N° de titulaire : **04112033S**N° de compte : **105554406**

44810 HERIC

OBJET : APPEL DE COTISATION ANNUELLE

Le 28 novembre 2016

Cher(e) Sociétaire,

Vous faites confiance à Groupama pour vos assurances et nous vous en remercions. Vous trouverez ci-joint le détail de vos cotisations annuelles.

29.11.2016
Votre prochain prélèvement sera de **171,05** euros conformément à votre échéancier.

Vous disposez de 20 jours à compter de l'envoi du présent avis d'échéance, pour dénoncer la reconduction des contrats d'assurance qui couvrent votre vie privée.

Par ailleurs, vous pouvez, sous conditions, résilier les contrats Automobile et Multirisque Habitation couvrant vos risques privés assurés depuis plus d'un an, sans frais ni pénalités.

Si vous avez souscrit un contrat Automobile, en cas de dommage garanti par votre contrat, vous disposez de la faculté de choisir votre réparateur professionnel.

Nous vous prions d'agréer, Cher(e) Sociétaire, l'expression de notre considération distinguée.

04112033
CCTRE
Bernard Veber, Directeur général.

Les prélèvements seront effectués

sur le compte désigné ci dessous :

IBAN : FR76 1027 8360 6500 0102 0210 363

BIC : CMCIFR2AXXX

RUM : + + GOGLB0060644001

CSSE CIT MUT HERIC

Au nom de MME BIORET JOSETTE

ICS : FR47ZZZ397252

MADAME JOSETTE BIORET

RELEVÉ DE SITUATION

LD LA TOURNERIE

44810 HERIC

Rennes le 28/11/2016

N° de Titulaire : 04112033S

N° de compte : 105554406

FACTURE N°00044073F170000378

PRELEVEMENT EN 4 FOIS AU 15

NATURE DES OPERATIONS	A REGLER AU 15/01/2017	A REGLER ULTERIEUREMENT (selon échéancier)
OPERATIONS		
Assurance Habitation Privatis CONTRAT N°0105 COTISATION ANNUELLE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017 Cotisation attentat 1,02 € 01.01 LA TOURNERIE HERIC 01.01 RESPONSABILITE CIVILE	351,21 dont taxes 42,97	263,40
ASS. AUTOMOBILE -CONDUIRE PLUS CONTRAT N°0106 COTISATION ANNUELLE DU 01/01/2017 AU 31/12/2017 01.01 DACIA AF-030-EG B/M 0,50	332,93 dont taxes 63,80	249,69
NOUVEAU SOLDE	171,05	513,09
SOIT UN TOTAL DE :	684,14	

Votre échéancier en euros :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Date de Paiement	15/01/2017			15/04/2017		
Montant	171,05			171,03		
	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Date de Paiement	15/07/2017			15/10/2017		
Montant	171,03			171,03		

Les conditions d'indemnisation et les modalités de calcul des franchises catastrophes naturelles figurent aux Conditions Générales ou aux Conditions Particulières de votre contrat.

IMPORTANT: les montants sont exprimés TTC. Exonération de TVA en application de l'article 261 C 2° du CGI.
En cas de non paiement, Groupama peut suspendre tout ou partie de ses prestations ou résilier vos contrats.